

VIVARAIS FORMATION (AGVF)

Géré par une association loi 1901

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

111 Avenue du 8 Mai 1945

07300 Tournon sur Rhône

(locaux entièrement accessibles aux personnes porteuses d'un handicap sensoriel ou moteur)

04 75 07 14 50 - vivaraiss@cneap.fr

www.vivaraissformation.com



Vivaraiss Formation propose également les formations suivantes dans le domaine agricole :

- Vinifications et travaux de cave/ Plantation d'un vignoble/ Taille d'hiver de la vigne/ Petits fruits/ Entretien d'un patrimoine forestier... Toutes nos formations courtes sur notre site internet:

www.vivaraissformation.com

- Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole,
- BTS Technico-commercial Vins et Spiritueux, BTS Viticulture Oenologie et BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise agricole).

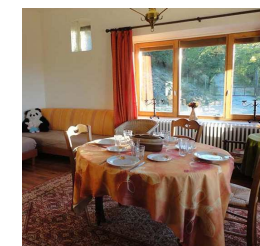


SERVICES, ACCUEIL à la FERME

FINALITE : Compléter un emploi ou conforter une installation en agriculture en développant des compétences sur des activités complémentaires à l'acte de « produire » : Accueil, Restauration, Hébergement, Valorisation en circuits courts.

OBJECTIFS :

- ◆ Aborder les enjeux technico-économiques de ces activités,
- ◆ Connaître les process de mise en œuvre et de conduite de ces activités,
- ◆ Aborder les résultats économiques : marché, risques, stratégie, postes de charges et prix de vente.



Prochaine session : 16 au 20 Mars 2020

(délai d'accès : minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos CGV)

**Lieu de formation : Tournon sur Rhône
et Exploitations aux alentours**

**VIVARAIS
FORMATION**

Qualiopi
processus certifié

Certification qualité délivrée au titre des actions de formation et actions permettant de valider les acquis de l'expérience.

Conditions de réussite et pré-requis

- ◆ Motivation et mobilité géographique indispensables,
- ◆ Connaissance et expérience dans les métiers de l'agriculture ou du tourisme en particulier,
- ◆ Aptitudes à travailler sur plusieurs métiers : produire, transformer, vendre, accueillir, et animer.
- ◆ Portage d'un projet de mise en place et de conduite de ces activités,
- ◆ Pas de contraindications médicales,
- ◆ Compréhension et intégration des consignes écrites et orales énoncées en français.

Modalités de formation:

- ◆ Durée : 35 heures sur 5 journées,
- ◆ Effectif minimum: 10 personnes (Cf. CGV)
- ◆ Contenu : voir page suivante,
- ◆ Pédagogie interactive alternant des apports théoriques et des travaux pratiques/visites encadrés en conditions réelles,
- ◆ Supports théoriques remis à chaque apprenant,
- ◆ Formation conduite par un formateur titulaire d'un diplôme de niveau 6 et engagé dans ces activités de production de services.



Public et Coût :

- ◆ Formation ouverte aux salariés et salariés Agricoles, aux professionnels, aux personnes en cours d'installation ainsi qu'aux Demandeurs d'Emploi (dont financement CPF)
- ◆ Coût pédagogique : 445 € (Rémunération et prise en charge du coût pédagogique possibles suivant situation personnelle)

Débouchés et poursuite d'emploi :

- ◆ Poursuite / Reprise d'un contrat saisonnier ou durable ,
- ◆ Prises d'autonomie et de responsabilités progressives dans une activité agri-rurale de services,
- ◆ Encadrement d'équipe de travail : permanents et/ou saisonnier,
- ◆ Installation.



Contacts:

- ◆ Responsable pédagogique / recrutement : Christine CHABANAS (christine.chabanas@cneap.fr)

Contenu de la Formation SERVICES, ACCUEIL à la Ferme

| | | |
|--|---|----------------------|
| Contexte stratégique | <ul style="list-style-type: none"> * Les motivations de l'agriculteur : gagner plus, travailler moins, installer un membre de sa famille, diversifier la clientèle, créer ou conserver un patrimoine, ... * Se diversifier ou changer d'activité : pourquoi ? | 3,5 Heures |
| Connaissance des activités | <ul style="list-style-type: none"> * Faire le tour des activités d'hébergement : gîtes, chambres d'hôtes, camping, auberge, * Appréhender d'autres activités de services, * Partenaires, réseaux, contraintes législatives, concurrence. * Cibler sa clientèle ; offrir des produits et des services complémentaires. | 10.5 Heures |
| Mise en place des activités | <ul style="list-style-type: none"> * Choisir une /des activité(s) qui correspond(ent) au projet de l'apprenant et qui permette(nt) de dégager une rentabilité économique et un revenu. * Dérouler un cahier des charges de mise en place : structure, temps, étapes et gestion des imprévus | 10.5 Heures |
| Résultats économiques | <ul style="list-style-type: none"> * Investissements, Charges de fonctionnement, chiffrage et gestion du temps, hypothèses hautes/basses/réalistes, * Revenu disponible. | 7 Heures |
| Formalisation | <ul style="list-style-type: none"> * Rédaction d'un projet simplifié avec des indicateurs techniques temporels et économiques, * Exposé/soutenance (argumentation...) | 3.5 Heures |
| EVALUATION Préparation à la Validation et épreuve | Attestation de compétences et de formation et/ou validation certificative d'une UC (Unité Capitalisable) du BP REA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole) délivré par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation | Fin de par- cours |